

906

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE LYON.

Année scolaire 1929-1930 — N° 192

LA POPULATION OVINE DE LA DROME
DU XVIII^{me} SIÈCLE A NOS JOURS

LA RACE DE QUINT

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 2 Décembre 1929

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

René POUYOL

Né le 24 Décembre 1904 à LIVRON (Drôme)



LYON

Imprimerie BOSC Frères & RIOU

42, Quai Gailleton, 42

1929



La Population Ovine de la Drôme du XVIII^{me} Siècle
à nos jours
La Race de Quint

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE LYON

Année scolaire 1929-1930 — N° 192

LA POPULATION OVINE DE LA DROME
DU XVIII^{me} SIÈCLE A NOS JOURS

—
LA RACE DE QUINT
—

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 2 Décembre 1929

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

René POUYOL

Né le 24 Décembre 1904 à LIVRON (Drôme)



LYON

Imprimerie BOSC Frères & RIOU

42, Quai Gailleton, 42

—
1929

PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Directeur..... M. CH. PORCHER.
Directeur honoraire. M. F.-X. LESBRE.
Professeur honoraire M. ALFRED FAURE, ancien Directeur.

PROFESSEURS

Physique et chimie médicale, Pharmacie, Toxicologie..	MM. PORCHER
Botanique médicale et fourragère, Zoologie médicale, Parasitologie et Maladies parasitaires.....	MAROTEL
Anatomie descriptive des animaux domestiques, Téra- tologie, Extérieur	TAGAND. JUNG
Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale Histologie et Embryologie, Anatomie pathologique, Inspection des denrées alimentaires et des établis- sements classés soumis au contrôle vétérinaire...	BALL
Pathologie médicale des Equidés et des Carnas- siers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurispru- dence vétérinaire	CADEAC
Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnas- siers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire	DOUVILLE
Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique.....	CUNY
Pathologie générale et Microbiologie, Maladies micro- biennes et police sanitaire, Clinique.....	BASSET LETARD
Hygiène et Agronomie, Zootechnie et Economie rurale.	

CHEFS DE TRAVAUX

MM. AUGER, agrégé, M. TAPERNOUX, agrégé.
LOMBARD, COLLET.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

Président : M. le Dr LATARJET, Professeur à la Faculté de Médecine,
Officier de la Légion d'Honneur.

Assesseurs : M. LETARD, Professeur à l'École Vétérinaire.
M. TAGAND, Professeur à l'École Vétérinaire.

La Faculté de Médecine et l'École Vétérinaire déclarent que les
opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent
être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent
leur donner ni approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

A MON PÈRE

A MES PROFESSEURS

A MONSIEUR DESMOULIN

Directeur des services agricoles de la Drôme

Qui a accueilli avec bienveillance
mes demandes de renseignements.

A TOUS MES AMIS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LATARJET
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Qui a bien voulu me faire le
grand honneur de présider cette
thèse.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LETARD
Professeur à l'Ecole Vétérinaire

Dont il m'a été donné d'apprécier
l'enseignement ; ses conseils m'ont
guidé pour la présentation de mon
modeste travail.

Hommages respectueux.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR TAGAND
Professeur à l'Ecole Vétérinaire

Dont les cours si attachants con-
tribuèrent à me faire aimer ma pro-
fession.

PREMIÈRE PARTIE

La population ovine de la Drôme
du XVIII^{me} siècle à nos jours

CHAPITRE PREMIER

Notions géographiques et climatiques sur le département

Le département de la Drôme manque d'unité. Mais, dans l'ensemble, on peut dire qu'une zone basse se développe du Nord au Sud en bordure du Rhône; cette région est rhodanienne par tous ses caractères géographiques, topographiques, climatiques; les hautes terres sont situées à l'Est; le département comprend les Baronnies au Sud-est; une partie du Vercors au Nord-Est; le Diois entre les deux; cette région montagneuse appartient aux préalpes; elle fait partie du massif calcaire qui constitue la zone externe de la chaîne des Alpes.

Dans cette étude, ce seront seulement le Diois et les Baronnies qui retiendront notre attention, car ce sont les deux régions dans lesquelles on se livre à l'exploitation du mouton.

LE DIOIS

Lorsqu'on regarde le Diois des hauteurs du Glau-daz ou de Rochecourbe, nous avons au-dessous de nous un chaos de crêtes grises ou jaunâtres; des vallées profondes zigzaguent parmi les massifs. Ce terrain a subi les influences successives des Pyrénées et des Alpes dont les plissements sont venus se heurter ici; ce relief, déjà accidenté, fut accentué par l'érosion qui trouvait ici un terrain favorable, car dans la constitution géologique les terrains marno-calcaires prédominent. Les cours d'eau donnent lieu à des vallées profondément encastrées.

Les pluies sont abondantes. Die, qui est au centre, reçoit 862 mm.; on compte en moyenne 121 jours de pluie par an; le mois d'octobre est de beaucoup le plus pluvieux; juillet est très sec. Le sol est peu riche, sujet à être emporté par les torrents.

Ce relief accidenté a conditionné toute l'économie de cette région; le Diois est resté fort longtemps très peu pénétrable. La vallée de la Drôme, qui est la grande voie naturelle, est en effet barrée par des cluses; celles de Sainte-Croix et de Pontaix empêchaient les communications avec la vallée du Rhône. A la vieille route romaine de Valence à Briançon avait succédé un simple chemin bien insuffisant pour assurer un débouché au Diois. En l'an VIII, « l'annuaire » du département souhaite une « communication praticable aux voitures », de Valence aux Hautes-Alpes par Crest, Die, Luc, la Baume-des-Arnauds, et Veynes.

LES BARONNIES

Les Baronnies ressemblent beaucoup au Diois, mais à un Diois moins accidenté. On sent déjà l'approche de la Provence avec son ciel lumineux, ses paysages d'une beauté âpre, ses minces vallées établies le long des cours d'eau qui offrent une végétation luxuriante.

Toute cette région s'est trouvée constituée par le plissement pyrénéen; sous l'influence de cette poussée, de longs plis orientés Est-Ouest se sont formés. Le relief des Baronnies est resté simple malgré la poussée alpestre; ce sont les marnes noires de l'Ap-tien qui dominent, donnant au paysage cet aspect triste et déshérité, dû à sa couleur.

Le sol est de mauvaise qualité; le déboisement a aggravé la dévastation que l'érosion avait déjà bien commencée; souvent la roche est privée de toute terre arable.

Le régime des pluies est nettement méditerranéen; à Nyons, le mois de juillet reçoit seulement 42 mm. sur un total annuel de 824 mm. Si l'on va dans l'intérieur des Baronnies, les pluies sont moins abondantes encore, et les chutes d'été plus misérables. En revanche, celles d'automne sont beaucoup plus importantes: octobre a 122 mm., novembre 88 mm. à Nyons.

Les pluies tombent en orages violents qui quelquefois dévastent tout.

Coup d'œil général sur l'économie du département au XVIII^{me} siècle

Le mouton; son importance

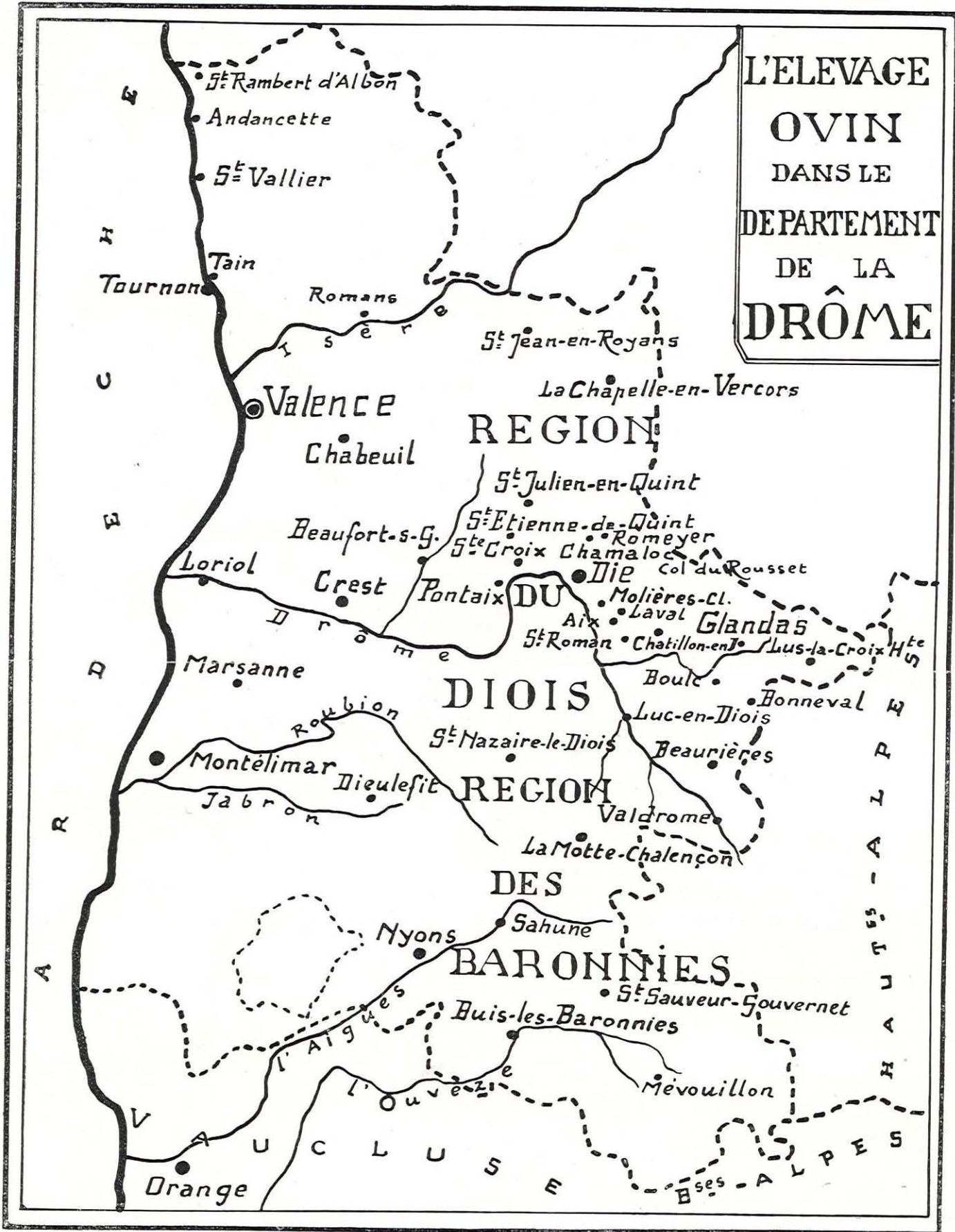
Réduites à des cultures pauvres, ces régions, au XVIII^e siècle, ne produisaient pas de récoltes assez importantes pour nourrir leurs habitants. Le rendement des semences était faible, le blé donnait 4 à 5 pour 1, l'orge 6, l'avoine 3. De partout s'élevait la même plainte sur le défaut en céréales; le Diois se voyait obligé de remplacer la culture des céréales par celle des pommes de terre qui étaient « la nourriture ordinaire des cochons ».

Les Baronniees allaient chercher à Nyons les blés de barque qui y étaient venus des ports du Rhône.

Le bétail subvenait d'abord à une partie des besoins et diminuait d'autant les emplettes à effectuer à l'extérieur; les chèvres, boucs, moutons étaient salés et servaient à la consommation familiale. Grâce à la laine de leurs brebis, les montagnards entretenaient à peu de frais leur garde-robe. Les habitants de la région de Die avaient pour principale occupation, l'hiver, de travailler pour leur « vestiaire »; ils fabriquaient ainsi des habits qui duraient « au moins 5 ans pour les hommes et plus longtemps pour les femmes ».

La laine était tissée par de nombreux métiers dispersés dans le Diois et les Baronniees. La fabrication de ratines et sergettes est signalée dans beaucoup de

**L'ELEVAGE
OVIN
DANS LE
DEPARTEMENT
DE LA
DRÔME**



communautés de la Drôme; la laine du mouton indigène ne suffisait même pas à alimenter cette industrie, aussi faisait-on venir de la laine de Provence et même de Barbarie. Crest est le principal centre de l'industrie.

FABRICATION DES FROMAGES. — La fabrication des fromages semble avoir eu dans nos régions une importance qu'elle n'a pas conservée de nos jours. En ces temps où les abstinences religieuses étaient nombreuses et respectées, le fromage, fabriqué d'un mélange de lait de chèvre et de brebis, était un des rares aliments susceptibles de remplacer le poisson, d'importation trop difficile. On retrouve les traces de cette industrie dans la région des Baronnies où les gens de Mévouillon devaient chaque année à leur seigneur « pascagraia de caseis ».

A côté de ces questions primordiales d'alimentation, l'importance du cheptel ovin au XVIII^e siècle s'explique aussi par le mauvais état des voies de communication. Le commerce du bétail était celui auquel la viabilité défectueuse faisait le moins gravement obstacle, car ici le produit se transporte lui-même. Les moutons donnaient lieu à un important commerce; ils se vendaient vers 18 mois ou 2 ans aux marchés de Die, Crest, Saint-Nazaire-le-Désert, Beaufort, ou St-Julien-en-Quint. Les maquignons du Midi venaient s'y approvisionner pour les boucheries de Provence et le renouvellement des troupeaux d'Arles et du Languedoc.

CHAPITRE II

Le cheptel ovin au XVIII^me siècle Son mode d'exploitation Hygiène et élevage

Vers le XVIII^e siècle, il n'existait pas une race définie. On avait en effet un ensemble très disparate de sujets. Les toisons les plus variées voisinaient, les formats les plus hétéroclites venaient se côtoyer. Les différences chez ces animaux qui vivaient dans un même troupeau indiquaient nettement une diversité d'origine qui empêchait de pouvoir parler de races. Les paysans n'avaient pas l'idée d'infuser un sang nouveau.

Beaucoup de communautés déclaraient en 1789 qu'elles ne connaissaient aucun moyen d'améliorer les espèces.

L'HYGIÈNE. — Les animaux vivaient sans litière; la partie qui aurait dû y pourvoir servait à l'alimentation. Les bergeries étaient petites, basses. On croyait

qu'en laissant les moutons au chaud, ils s'engraissaient plus facilement; on nous les montrait dans l'Ubaye presque toujours en sueur; leur fumier restait sans être remué jusqu'au transport dans les champs; aussi les laines étaient sales, humides, remplies de suint, colorées par le défaut de litière.

A l'étable, le troupeau recevait juste de quoi ne pas mourir de faim. Le « feullerain », mélange constitué surtout par des feuilles de mûrier séchées, était un appoint précieux dans son alimentation. La paille en constituait le mets de consistance; heureuses étaient les brebis à qui leur maître pouvait offrir la « mescle » : la mée de paille et de foin.

Les moutons formaient au moins le tiers, souvent plus de la moitié du troupeau. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on les gardait jusqu'à l'âge de 4 à 6 ans; c'est à la fin de l'été qu'on les livrait au commerce, lorsque la pâture leur donnait un embonpoint qu'ils n'auraient jamais pu gagner au râtelier.

Respirant un air vicié, le bétail était encore déprimé par le manque de sel. Dans les Baronnie et le Diois, les paysans sont dans l'impossibilité d'acheter du sel, à cause de sa cherté. Un rapport officiel du XVIII^e siècle confirme le fait, en lui attribuant en même temps qu'à la mauvaise nourriture et à l'hygiène insuffisante, la fréquence des épizooties qui décimaient le troupeau. Telles sont la distomatose, la « bescle » de nos paysans, et la fièvre aphteuse, connue sous le nom de « picotte ». Ces maladies étaient d'autant plus meurtrières qu'on était désarmé contre elles.

MODE D'ÉLEVAGE. — Lorsque les pâturages sont très hauts ou très éloignés, le cultivateur ne peut, sans préjudice sensible, faire rentrer le bétail tous les soirs; il y renonce donc partout où existent des contrastes d'altitude bien marqués.

Le Vercors, qui se termine par une brusque dénivellation dans la région du Diois, offre aux bêtes de cette contrée des pâturages qu'elles ne peuvent utiliser qu'en y demeurant. Celles de Chatillon, Saint-Roman, Aix, Laval, Molière, estivent sur le Glandaz; celles de Romeyer et de Chamaloc au col du Rousset; celles du pays de Quint à la plaine d'Ambel. Malgré leur faible altitude moyenne, Bonneval et Boulc (Diois) estivent leurs animaux aux montagnes de Pierre Blanche, du Col du Roi de Laups, dont les sépare une dénivellation de 7 à 800 mètres; les moutons sont confiés à des bergers particuliers quand ils doivent passer les nuits sur les champs de leur propriétaire; sinon, groupés par grandes bandes, ils errent pendant la journée à la recherche de leur nourriture. Sauf dans le Vercors, où la montagne est traîtresse et où certains couloirs sont de véritables pièges, ils ne sont guère surveillés de près. La fonction du pâtre exige beaucoup d'expérience puisque celui-ci passe plusieurs mois seul à seul avec ses animaux. Les bergers arrivent à s'attacher à la montagne, à aimer le troupeau avec lequel ils vivent; ils n'étaient pas rares ceux qui, autrefois, restaient 20 à 30 ans chez le même éleveur.

Le berger avait l'orgueil de son troupeau, c'est lui qui, la plupart du temps, jugeait de l'opportunité des

ventes à effectuer; souvent même, il fixait la date de la sortie des animaux pour monter au pâturage, ou bien celle du retour. La nuit venue, il couchait en plein air, soit sous les tentes ou sous les « baumes », surplomb calcaire que le berger aménageait à sa guise; il s'endormait attentif cependant au loup qui était son grand ennemi.

RENDEMENT. — On comprend que dans de telles conditions l'élevage du bétail ne soit pas pleinement rémunérateur. Aussi les statistiques agricoles de 1789 donnent-elles pour les arrondissements de Sisteron, Die, Barcelonnette, des renseignements assez péjoratifs. Dans l'arrondissement de Sisteron, un troupeau de 100 bêtes donnant 30 agneaux par an coûterait 900 francs et en rapporterait 760, fumier compris.

Il faut corriger l'exagération pessimiste de ce compte par la comparaison suivante: dans les Baronies, on admet que la laine reste ordinairement au propriétaire, franche de toute dépense; dans l'Ubaye que le produit du troupeau dépasse le 10 pour 100. Les fumiers et la laine étaient les principaux revenus que les paysans attendaient du petit bétail. Marchand, dans son ouvrage « Les torrents des Alpes et le pâturage », nous dit que, vers le milieu du XVIII^e siècle, un agneau mâle acheté à l'âge de 6 mois, vendu à 30 mois, donnait un bénéfice de 5 francs; or, les deux toisons valaient à elles seules 6 francs. Marchand établissait en outre qu'une brebis achetée à l'âge de 6 mois, vendue à l'âge de 8 ans, laissait, y compris sa vente à la boucherie, un bénéfice de 57 fr. 25, à condition de produire chaque année deux

agneaux, régulièrement vendus. Sur ces 57 fr. 25, la laine représentait 27 francs. Marchand tenait hors de ses calculs la valeur du fumier; mais il constatait que si les paysans se donnaient tant de mal pour aller faucher dans les hautes montagnes une herbe qui payait à peine les frais de sa récolte, c'est qu'il était indispensable d'obtenir le plus de fumier possible pendant la stabulation.

Le profit est donc réel mais pas considérable; sa médiocrité tient à ce qu'on ne fait pas assez d'élèves, et à ce que le petit nombre qu'on en fait n'est pas l'objet de soins suffisants. Il ressort nettement de ces constatations que l'objet essentiel de l'élevage c'est alors la production de la laine et l'obtention du fumier; le revenu que procure la viande est accessoire.

CHAPITRE III

Essais d'amélioration du troupeau ovin au XVIII^{me} siècle

Pour le petit bétail, la vogue était, vers la fin du XVIII^e siècle, et au commencement du XIX^e, au mérinos.

C'était tout naturel, puisque la laine était le revenu principal de l'élevage ovin. Créée par Turgot et ses successeurs, la ferme modèle de Rambouillet avait, de 1787 à 1805, réparti en France 66.000 bêtes de race pure, et 3.000.000 de métis; les initiatives publiques et privées allaient de pair. Pendant les dernières années de l'ancien régime, l'intendant du Dauphiné avait introduit un troupeau de race espagnole. Au début du XIX^e siècle, de nombreux mérinos qu'on allait chercher à la ferme de Mandria en Piémont furent amenés dans le Dauphiné méridional, par les soins des préfets, de sociétés pastorales, ou de simples particuliers; ils étaient destinés, soit à se perpétuer à l'état pur, soit à se croiser avec des races locales. La

laine des mérinos était plus fine et plus fournie que celle des moutons indigènes, et elle se vendait beaucoup plus cher; mais le mérinos exigeait des soins que nos paysans n'étaient pas habitués à donner à leurs animaux. Le prix de la laine ne se maintint pas à un cours aussi élevé qu'au début, aussi petit à petit cette tentative échoua. En 1815, il ne restait plus que quelques propriétaires aisés qui possédaient des béliers mérinos; l'arrondissement de Sisteron ne gardait plus que trois troupeaux métis, dont un à Noyers-sur-Jabron (Baronnies).

CHAPITRE IV

La dépécoration et ses bienfaits

La diminution des habitants qui a eu lieu au XIX^e siècle a été suivie de la réduction des troupeaux; celle-ci a été appelée la dépécoration; elle est très marquée dans nos régions du Diois et des Baronnies. Chaque village possède un troupeau moins nombreux qu'autrefois, mais le nombre d'éleveurs ayant diminué, chacun de ceux qui restent fidèles au mouton possède un cheptel quelquefois un peu moins important, souvent le même, ou plus important.

La dépécoration ne doit pas être considérée comme une calamité, d'autant plus que cette diminution du nombre est compensée par une augmentation du poids des individus.

Le poids des agneaux de plus d'un an variait, en 1851, pour la région des Baronnies, autour de 10 kilos. En 1890, la moyenne passait à 35 kilos; elle est aujourd'hui de 55 kilos. La diminution de la main-d'œuvre a entraîné aussi des modifications dans

les façons culturales; il y a eu une rétrogradation très marquée des cultures au profit des prairies qui requièrent moins de main-d'œuvre.

La vigne a perdu du terrain, surtout après le phylloxera; d'anciens vignobles du Diois et des Baronnie sont aujourd'hui des prairies artificielles, ou des terrains de parcours. Les prairies artificielles ont prospéré lorsqu'il a été facile d'importer des engrais chimiques, et de remédier ainsi au défaut que présentait l'emploi unique du fumier; leur usage fut très développé dans les régions du Diois et des Baronnie.

Le syndicat des éleveurs de Die répartissait 989 tonnes d'engrais en 1890, 1762 tonnes en 1905. Depuis, le chiffre officiel a un peu baissé; mais cependant, d'après les professeurs d'agriculture de la Drôme, la quantité d'engrais employée s'est encore accrue, grâce à l'extension des achats directs par les particuliers.

CHAPITRE V

L'élevage ovin de nos jours Tendances actuelles de l'élevage

De plus en plus, on cherche à obtenir des brebis bipares. En 1924, le nombre des brebis ayant des gestations doubles, a été de 62 pour 100 à la bergerie d'élite des Baronnie (établissement que nous étudierons plus loin). Cette fécondité est recherchée non seulement par la transmission des caractères héréditaires, mais aussi par un régime intensif; à noter que la force et l'âge des reproducteurs sont un facteur important.

Voici des précisions :

Dans un lot de 125 brebis soumises à l'alimentation normale, le nombre des agneaux obtenus fut de 129 pour 100 mères.

Dans un autre lot, composé de 177 brebis du même type, du même âge que le premier, auxquelles on a donné une alimentation intensive, on a eu 147 naissances pour 100 mères.

A la bergerie d'élite de la Bâtie-Verdun, avec une alimentation ordinaire, le pourcentage a été de 167 agneaux pour 100 brebis en 1924. Il n'est pas douteux que les éleveurs aient un gros avantage à avoir des naissances doubles, parce que les brebis du pays de Quint ont des facultés laitières assez développées ; mais les gestations des brebis ne peuvent être multipliées que grâce à l'alimentation substantielle qu'elles peuvent recevoir, du fait des nouvelles conditions de vie.

Le mouton producteur de viande et l'élevage ovin intensif

Les changements survenus dans la vie économique devaient entraîner un mode d'élevage nouveau.

L'introduction des engrais diminuait de beaucoup le rôle du fumier de ferme; d'autre part, la cherté déjà croissante de la vie, ouvrait des horizons nouveaux aux éleveurs; dès lors, au lieu d'avoir de la laine et du fumier, on va chercher à obtenir de la viande. Il va en résulter plus de rapidité dans le renouvellement du troupeau. Quand la laine était le principal revenu, on pouvait avoir intérêt à conserver les animaux jusqu'à 7 ou 8 ans, tandis qu'avec la nouvelle conception, il faut produire des bêtes précoces, vendues jeunes à la boucherie; on réalise rapidement le maximum de valeur.

Le déficit sur la laine est compensé grâce au prix

que les consommateurs attachent de plus en plus aux viandes tendres; les frais généraux par tête sont réduits parce qu'on met chaque année un plus grand nombre d'animaux en vente; un tel système entraîne une diminution apparente du troupeau; les envois à l'abattoir se répétant souvent, on comprend que le cultivateur possède moins de bêtes à la fois, mais en produise davantage dans un laps de temps déterminé. Il faut dire qu'autrefois les brebis ne donnaient qu'une seule portée par an, les paysans tendent de plus en plus à leur en faire donner deux.

DIMINUTION DES TERRAINS DE PARCOURS.

Les services forestiers ont restreint l'étendue des pâturages et se sont efforcés de limiter le nombre d'animaux qu'on pouvait introduire. Ils surveillaient l'application des règlements qu'ils faisaient instituer par les communes, ou que celles-ci avaient établis depuis longtemps, mais avaient aussi laissé enfreindre; tantôt on déterminait le nombre de têtes que la commune pouvait entretenir, tantôt celui qui serait accordé aux particuliers. Bonneval (Diois) qui menait sur ses plateaux 2.500 bêtes, n'a plus droit qu'à 1.200; Lus-la-Croix-Haute fixe à 225 bêtes le troupeau de chaque propriétaire.

L'exploitation de la lavande gêne de plus en plus le parcours. Pratiquée depuis 1880 environ, et localisée d'abord aux villages proches des voies ferrées, où sont venus les premiers acheteurs, cette culture s'est propagée dans toute la région. Les terres à lavande sont celles où paissaient les moutons. Comme

ceux-ci préfèrent les hautes herbes de la garrigue à la lavande, beaucoup de paysans les laissent vaguer au milieu des lavanderaies, prétendant que ce parcours tient lieu d'un sarclage. Mais en fait, la circulation des animaux est toujours nuisible à la lavande. De plus, dans les années maigres ou dans les pâturages pauvres, la faim triomphe de leur répugnance. Aussi, à mesure que l'exploitation perd son caractère primitif de cueillette, les lavanderaies sont-elles mises en défens. On les interdit au bétail au moins pendant la saison où les dégâts causés seraient trop considérables, tant que la fleur n'est pas cueillie.

Or, la récolte de la lavande commence à la fin de juillet dans la région la plus méridionale et la plus basse (vallée de l'Esteron, environ des Baronnies et de Castellane), mais elle n'est achevée nulle part avant le quinze août, et elle dure souvent jusqu'au début de septembre; aussi l'étendue des lavanderaies est-elle soustraite au pacage depuis mai jusqu'à août-septembre, précisément pendant les mois qui lui seraient le mieux appropriés.

La décadence des migrations

Les paysans renoncent de plus en plus à faire parcourir le bétail sur les hauteurs.

D'une manière générale, on peut dire qu'à mesure que le Diois et les Baronnies industrialisent l'exploitation des ovins, ces régions ont de moins en moins

recours au pâturage. Non seulement les moutons ne vont plus au pâturage, mais ils tendent à se fixer complètement à l'étable. Depuis que le principal produit qu'on attend d'eux est la viande, ils doivent être ménagés et soignés; les laisser aller tous les jours à la montagne, c'est les fatiguer, c'est diminuer le lait nécessaire au bon développement des agneaux. Reste alors la possibilité de laisser le troupeau à demeure sur le pâturage, mais la nourriture qu'il trouve, pour succulente qu'elle soit, « ne fait pas la graisse » aussi vite que le gavage auquel on le soumet à l'étable. Pratiquer le gavage à la montagne, on ne peut y songer. En effet, d'une part les récoltes fourragères sont placées non pas dans les « estivades », mais dans les habitations permanentes dont elles sont voisines; en outre, l'élevage intensif dont le troupeau est l'objet, complique les soins nécessaires. Il faudrait détacher à la montagne au moins quelques serviteurs en plus des bergers. Or, devant la rareté de la main-d'œuvre, l'exploitation, loin de se disperser, se concentre; aussi, les petits propriétaires, qui furent les premiers, et qui restent les plus diligents à se livrer à l'engraissement des agneaux, laissent-ils peu ou point sortir leurs animaux.

Les gros propriétaires se mettent à les imiter, à mesure qu'ils ont de la difficulté à se procurer de la main-d'œuvre; et séduits par les bénéfices du système intensif, ils le substituent aux anciens procédés.

Ainsi, le mouton utilise de moins en moins les terrains de parcours qui furent la principale origine de l'élevage.

Dans le Diois et les Baronnies, l'élevage du mouton perd le caractère pastoral, et tend de plus en plus à devenir sédentaire.

Les éleveurs gardent le troupeau toute l'année, font donner deux portées à leurs brebis, et vendent les agneaux encore jeunes, après les avoir engraisés; les agneaux d'automne, nés de septembre à novembre, sont nourris à l'étable; en plus du lait maternel, ils reçoivent, vers le dixième ou le douzième jour, une ration de grains ou de tourteaux, ensuite du bon foin; comme grains, on leur donne soit de l'avoine, de la vesce, des pois, ou du seigle; plus tard, certains leur donnent des glands; la quantité de grains nécessaire pour mener à bien l'engraissement d'un agneau, varie suivant chaque individu, et suivant les facultés lactières de la mère. Vers trois mois, les agneaux ont consommé chacun 35 kilos à 40 kilos d'avoine et de vesce. Ils pèsent alors 20 kilos environ et sont mis en vente. Les agneaux de printemps, les tardons, nés de mars à mai, vont quelquefois pâturer dehors, avec leur mère pendant l'été; aussi, se développent-ils moins vite que les autres; ils sont vendus entre 6 mois et un an, mais toujours après avoir subi une préparation préalable qui marche de pair avec celles des agneaux d'automne. Ce régime emploie donc les terrains de parcours, mais surtout les ressources nouvelles fournies à la stabulation.

Pourtant, il y a quelques régions où l'élevage reste fondé essentiellement sur l'utilisation des pâturages, ce sont celles qui se trouvent loin des voies ferrées,

qui sont dépourvues de voies carrossables, ou qui possèdent de très vastes terrains de parcours.

Le Diois méridional, enfoncé au cœur de l'ensemble montagneux Diois-Baronnies, éloigné de toutes gares, ou mal relié aux plus proches, possède un élevage qui est une survivance de l'ancienne économie.

Les brebis donnent une seule portée, et les agneaux ne sont pas l'objet de soins particuliers. Mais le bétail prospère beaucoup mieux que jadis, à la fois parce qu'il reçoit plus de fourrage à l'étable, et parce que les terrains de parcours qui ne sont pas surchargés, les nourrissent mieux. Aussi la vente des jeunes agneaux est-elle devenue, comme partout, le revenu essentiel du troupeau.

Un trait commun montre bien que la nouvelle forme d'élevage est la continuation de l'ancienne; le bétail n'est jamais mis en vente qu'à la fin, ou au cours de la dépaissance estivale.

C'est en « courant derrière les brebis », que les agneaux se trouvent, non pas mis définitivement au point pour la boucherie, mais préparés pour le commerce; cette destination au commerce témoigne que l'élevage n'a pas ici le caractère intensif que nous lui connaissons partout ailleurs dans la région; mais il n'est pas resté purement extensif. La diminution globale du troupeau profite au développement individuel des animaux.

En conclusion, nous dirons que l'hivernage seul, ou l'hivernage associé à l'estivage, sont à peu près

les deux seules formes d'exploitation des ovins, dans le département de la Drôme.

Les débouchés commerciaux

Le Diois a pour débouché la Riviera, et les Baronnie, la plaine du Rhône.

La facilité des communications explique les échanges entre les Baronnie et le Diois d'une part, et de l'autre les plaines rhodanniennes, surtout celle du Comtat où vont les agneaux. De tout temps, les Baronnie ont eu tendance à regarder plus sur la vallée du Rhône, que vers celle de la Durance.

La vie saisonnière des pays de villégiature et de cure se répercute sur les expéditions. Pendant l'hiver, où la Côte d'Azur est un intense foyer d'appel, le carnaval de Nice, marque une énorme recrudescence des expéditions.

Les fêtes de Noël et de Pâques ont les mêmes répercussions. Le Diois et les Baronnie réservent, l'été, une partie de leurs agneaux pour Vichy et les villes d'eaux des Alpes.

L'été passé, toute leur production s'écoule vers les débouchés habituels.

D'autre part, villes d'eaux et Côte d'Azur réclament des produits délicats; par contre, les villes industrielles, comme Saint-Etienne, se contentent des produits de rebuts : brebis réformées, agneaux de troisième qualité; un chiffre fera comprendre l'importance de

ces expéditions : En 1913, la seule gare de Beaurières a assuré le départ de 10.000 agneaux morts faisant 135.000 kilos de viande.

LES FOIRES. — Longtemps les rapports ne se sont noués que dans les foires où se faisait presque tout le commerce du bétail; mais la vie de relation a diminué l'intérêt qui s'attache à elles; car, elle a donné plus d'importance au rôle du bétail dans l'économie alpine; elle l'a fait plus activement rechercher, elle a obligé le commerce à se plier aux exigences du marché moderne, et elle lui en a fourni le moyen par les facilités de transport. Pour satisfaire aux besoins des consommateurs, les échanges ne sauraient avoir lieu uniquement par les à-coups que représentent les foires dans la vie économique. C'est d'une façon régulière, au jour le jour, que les produits doivent partir vers les débouchés. Aussi, voit-on maintenant s'acheminer vers les gares voisines, les carrioles où se tassent pêle-mêle, les veaux et les agneaux brinquant aux cahots de la route.

Une foule de courtiers, les « leveurs » parcourent les vallées visitant et vidant les étables. « Le commerce se fait sur la route », disent les paysans.

DEUXIÈME PARTIE

—

La race de Quint

—

CHAPITRE VI

Origine et aire géographique

Le système moderne d'élevage intensif s'est trouvé admirablement approprié aux qualités de la race ovine qui occupe les régions du Diois, des Baronnies, et même une partie des préalpes méridionales.

Elle est désignée sous des noms différents, suivant les régions, mais qu'on l'appelle race de Quint, race de Saint-Nazaire, race de Sahune, de Valdrôme, ou de Savournon, elle offre toujours les mêmes caractères généraux qui en feraient, d'après Sanson, une variété barbarine de la race de Syrie. Les ovins présentent beaucoup de caractères craniologiques de cette race, surtout ceux de la face; mais on doit noter cependant, une différence dans le crâne; nos moutons présentent un crâne beaucoup plus large que les moutons barbarins.

La race de Quint se retrouve dans tout le département de la Drôme, mais c'est seulement dans les régions du Diois et des Baronnies, qui constituent son

herceau, que nous sommes en présence d'un élevage vraiment organisé.

On rencontre la race de Quint dans les Hautes-Alpes, notamment sur les cantons de Laragne et de Serres, où elle est désignée sous le nom de race de Savournon; elle existe encore dans les Basses-Alpes (arrondissement de Sisteron), ainsi que dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (arrondissement d'Aix-en-Provence) en particulier.

Conformation générale

Les animaux sont de taille moyenne, plutôt petite, tête dépourvue de cornes, nue, décharnée, effilée, qui doit leur permettre « de boire dans le verre de leur maître »; le profil est légèrement busqué chez la brebis, un peu plus chez le bélier; ces animaux sont doués d'une rusticité qui ne se marque pas seulement par la résistance au climat, mais aussi par l'endurance à la marche que permettent la finesse et la longueur des membres; d'où la possibilité de tirer parti des pacages dénudés et brûlés du soleil, où aucun autre ovin ne pourrait vivre. La conformation des animaux n'est pas partout uniforme; elle varie avec la richesse du milieu alimentaire; néanmoins, de l'ensemble, il se dégage l'impression suivante :

Le corps a un développement insuffisant, la poitrine est un peu étriquée, les reins peu musclés. Sou-

vent, le bélier a la croupe trop inclinée, la cuisse est courte.

Nous indiquerons la moyenne de nos mensurations:

Taille : hauteur au garrot brebis	0 m 65
Taille : hauteur au garrot bélier	0 m 70
Vide sous-sternal	0 m 32
Longueur totale du corps	0 m 95
Longueur du tronc, de la pointe des épaules à la pointe des fesses	0 m 80
Hauteur de la poitrine	0 m 33
Périmètre thoracique	0 m 90
Ecartement des hanches (brebis)	0 m 20
Longueur du bassin prise de la pointe des hanches à la pointe des fesses	0 m 24

Nous devons ajouter que, dans nos mesures, nous avons trouvé des chiffres s'écartant beaucoup de cette moyenne.

Rendement économique

Toison, aptitude laitière, aptitude à l'engraissement

LA TOISON. — Ici encore, les variations individuelles sont très accusées. Ordinairement, la toison est blanche et peu étendue comme l'indique le nom de « manteau » sous lequel on la désigne; la tête est chauve; de même, la partie inférieure du cou est nue, ainsi que le poitrail et le dessous du ventre; chez

la brebis, les flancs très souvent sont dépourvus de laine, de sorte que le manteau recouvre tout juste la moitié du corps. Pourtant, nous avons observé chez certains une toison beaucoup plus étendue, recouvrant presque tout le corps, sauf la tête, les membres et le dessous du ventre; le poids moyen de la toison est de un kilo au maximum.

APTITUDE LAITIÈRE. — Les brebis de la Drôme sont des laitières remarquables, les éleveurs attachent beaucoup d'importance à cette qualité, car il est de toute évidence que le développement du jeune est lié à la quantité de lait que peut lui fournir sa mère.

Depuis qu'on a reconnu l'influence du mâle dans la transmission des caractères laitiers, nos éleveurs s'attachent à avoir des béliers issus de familles fortement laitières.

APTITUDE A L'ENGRAISSEMENT. — Les ovins de la Drôme ont les formes arrondies, un squelette petit; ils s'entretiennent d'une façon très satisfaisante; il y a une corrélation très nette entre la finesse de la toison, la précocité et l'aptitude à l'engraissement; leur rendement en viande est très satisfaisant, ainsi que l'indique le tableau suivant:

Brebis et béliers de 4 à 5 ans..	50 %
Mouton de 10 à 15 mois	53 %
Agneaux de 2 à 3 mois	56 %

Mode d'exploitation

Les qualités économiques de la race sont très intelligemment exploitées par nos éleveurs; suivant le milieu, le mode d'exploitation varie; lorsque l'on a beaucoup de fourrages, comme dans les régions de plaine, on se livre à la production d'agneaux gris; les brebis donnent deux portées par an, quelquefois trois en deux ans, une en octobre, une en mars-avril; les premiers nés, vendus en janvier-février, vers cinq mois, pèsent environ 35 kilos; la blancheur de la viande qui est très recherchée dans les agneaux de lait est également très prisée dans les agneaux gris; quand ils attendent jusqu'en octobre pour aller à la boucherie, ils pèsent 45 à 50 kilos.

La production de l'agneau à l'étable est la caractéristique de l'exploitation actuelle comme celle du mouton était le trait essentiel de l'élevage d'autrefois.

Lorsqu'on ne possède que de maigres pâturages, comme dans la haute montagne, on se borne à faire des animaux d'élevage, agnelles ou moutons.

Enfin, certains font les deux, à la fois produisant des agnelles pour la reproduction et engraisant les agneaux pour la boucherie; ceux-ci suivent leur mère au pâturage, reçoivent, à partir de 3 mois un supplément de nourriture; ils sont vendus à 4 ou 5 mois comme « agneau de champ »; ils sont demi-gras, ils ont une viande colorée, leur rendement est très inférieur à celui des agneaux gris.

Croisement et sélection

Lorsque l'élevage s'est orienté vers la production de la viande, il était tout naturel de penser à croiser les brebis de Quint avec des races plus perfectionnées, comme le Southdown et le mouton de la Charmoise; ces essais furent faits, il y a une vingtaine d'années, et donnèrent lieu à des résultats intéressants; les agneaux, ainsi obtenus, furent plus vite gras, plus précoces, et plus tendres; vers un an, ils pesaient toujours 2 à 3 kilos de plus que les agneaux de la race de Quint; ils se payaient plus cher, la viande étant de qualité supérieure, et le rendement pouvant atteindre 60 %. Néanmoins, ce croisement n'a pas donné tout ce que les promoteurs en attendaient, car il semble bien que la fécondité des métis diminue dans une proportion suffisante pour que le bénéfice de ce croisement devienne illusoire. Si l'on veut introduire un sang nouveau, le southdown semble le plus indiqué, mais on doit s'arrêter au croisement de première génération.

Nous ne pensons pas que cette introduction soit à souhaiter, du moins là où l'élevage ne se fait pas exclusivement à la bergerie. Les southdown sont des moutons adaptés aux gras pâturages; amenés dans ces régions pauvres, aux herbes fines et disséminées, ils perdent les qualités qui ont fait leur renommée; nos ovins, au contraire, ont une grande rusticité; ils sont très agiles, peu exigeants; ils sont adaptés au terrain.

Si cette race présente des aptitudes économiques remarquables, telles sa faculté laitière, qui lui permet de fournir aux agneaux l'alimentation dont ils ont besoin pour pousser vite, et sa fécondité qui lui permet souvent d'être soumise au régime de deux gestations par an tout en donnant 25 à 30 pour 100 de portées doubles, il lui reste néanmoins beaucoup de progrès à accomplir. C'est certainement par la sélection secondée par une nourriture abondante, assurée par les prairies artificielles, une hygiène convenable, que l'on doit améliorer cette race, tout en veillant sur ses trois qualités essentielles, rusticité, fécondité, aptitude laitière.

C'est, évidemment, une œuvre de longue haleine à laquelle nos éleveurs se sont attelés depuis de longues années; ce tableau nous montre d'une façon saisissante, les résultats qu'ils avaient obtenus en 1920.

Poids moyen des jeunes ovins en kilos

à un an		à un an et demi		à deux ans	
mâles	femelles	mâles	femelles	mâles	femelles
vers 1885-90	1920	vers 1885-90	1920	vers 1885-90	1920
35	55	38	60	45	65-70
	vers 1885-90		vers 1885-90		vers 1885-90
	1920		1920		1920
	30		32		35-40
	45		50		55

Cette œuvre devant être méthodiquement accomplie, il était manifeste qu'elle avait tout à gagner à être continuée par une collectivité comme l'indique

si bien M. Desmoulin, directeur des Services agricoles de la Drôme, dans un rapport de novembre 1919, remis à l'Office régional du Midi; cette tâche fut confiée aux bergeries d'élite de la Drôme.

Les bergeries d'élite de la Drôme

Les bergeries d'élite de la Drôme sont au nombre de deux; celle des Baronnie fut créée en 1921, à La Batie-Verdun, commune de Saint-Sauveur-Gouvernet; celle du Diois fut créée à la même date, dans la vallée de Quint, à Saint-Etienne-de-Quint.

Pendant les années 1922-1923, la bergerie d'élite des Baronnie avait pu remettre 36 béliers aux agriculteurs; cela malgré le choix très sévère infligé aux reproducteurs, et la part importante choisie parmi les plus beaux que la bergerie se réservait pour augmenter son troupeau.

Le président du Syndicat des éleveurs d'Aix-en-Provence qui en avait reçu 8 en 1922, 12 en 1923, fut très satisfait; l'envoi de 1923 présentait déjà une amélioration nette sur celui de l'année précédente, les agnelles et les béliers montrant une augmentation de poids moyen de 2 kilos à âge égal; les béliers de 1923 pesaient, à 5 mois, une moyenne de 42 kilos, le meilleur pesant 52 kilos.

La bergerie de Diois a aussi pu livrer ses premiers produits en 1922, à quelques éleveurs du département.

Le 8 février 1925, une vente aux enchères publiques de 10 béliers et de 6 agnelles a eu lieu à Die; un ovin, qui avait juste 5 mois, pesait 50 kilos.

Depuis 1925, les résultats n'ont cessé d'être intéressants; je ne puis mieux faire, pour le montrer, que de reproduire la monographie que M. Desmoulin a adressée à la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, à l'occasion du Congrès du mouton, qu'elle organise pour les 9, 10, 11 décembre 1929.

L'auteur a eu la bienveillance de me la communiquer par avance.

Monographie de la race ovine de Sahune ou de Quint

« RÉSULTATS OBTENUS. — Après prélèvement des
« meilleurs sujets obtenus, soit pour compléter leurs
« troupeaux respectifs, soit pour remplacer les re-
« producteurs à réformer, les deux bergeries d'élite
« de la Drôme ont pu, depuis leur fonctionnement
« normal, qui a commencé pour l'une comme pour
« l'autre en 1922, mettre à la disposition des éle-
« veurs:

	<i>Béliers</i>	<i>Agnelles</i>
Bergerie de Diois	50	65
Bergerie des Baronnie . . .	105	188
	—	—
Totaux	155	253

« L'œuvre de sélection poursuivie dans ces deux
« bergeries a déjà donné de très encourageants ré-
« sultats : non seulement, en effet, les produits obte-
« nus sont devenus homogènes, en tant que confor-
« mation générale, qualité de la toison, disparition
« des pigmentations sur la face et les membres; mais
« encore les formes corporelles sont meilleures; le
« poids vif augmenté, et la précocité sensiblement
« développée aussi.

« En effet, le poids moyen des reproducteurs ven-
« dus s'établit actuellement comme suit :

« Béliers de 5 à 6 mois : 40 à 46 kilos.

« (Un bélier de la bergerie d'élite du Diois a mê-
« me atteint le poids de 49 kilos à 5 mois exacte-
« ment.)

« Agnelles du même âge : 30 à 38 kilos.

« Par rapport aux produits obtenus dans les ber-
« geries de la région, les chiffres ci-dessus correspon-
« dent à une plus-value de 4 à 6 kilos par tête.

« Ajoutons encore que les béliers obtenus pèsent
« adultes de 75 à 95 kilos; les brebis adultes de 50
« à 60 kilos; alors que dans les bergeries du pays,
« ces mêmes poids ne sont respectivement que de
« 70 à 75 kilos (béliers), et de 45 à 50 (brebis).

« Le bélier actuellement en service à la bergerie
« du Diois, et qui est né le 8 septembre 1927, pesait
« 40 kilos au 1^{er} janvier 1928, 43 au 25 janvier, 44 au
« 5 février et 85 à la fin de mars 1929, c'est-à-dire à
« 19 mois à peine.

« Ces premiers résultats, qui, certainement, s'am-
« plifieront encore dans l'avenir, sont un gage cer-

« tain du succès de la tâche entreprise par l'Office
« agricole départemental de la Drôme, en faveur de
« l'amélioration de l'excellente race ovine de Quint,
« si merveilleusement adaptée au milieu particulier
« que constituent nos régions montagneuses, qui dé-
« jà participent du climat méridional. »

La race de Quint est trop bien adaptée au pays
pour que les croisements soient indiqués; c'est vers
la sélection qui a déjà donné de si beaux résultats
que nos éleveurs doivent s'orienter.

TYPE DE LA RACE DE QUINT



Photographie communiquée par M. DESMOULIN,
Directeur des services agricoles de la Drôme.

Conclusions

I. — L'élevage du mouton constitue, depuis plusieurs siècles, dans les régions du Diois et des Baronnies, la spéculation animale essentielle; cet élevage s'explique par des raisons géologiques, géographiques, climatiques et économiques.

II. — Le mouton primitivement servait à la consommation familiale; laine, fumier, fromages, viandes étaient en grande partie utilisés dans la région. Une autre partie du bétail était vendue dans les foires, pour être livrée aux boucheries de Provence, ou pour renouveler les troupeaux d'Arles ou du Languedoc.

III. — Au XVIII^e siècle, les moutons de la Drôme formaient un ensemble assez disparate, l'hygiène était inexistante, la ration à l'étable insuffisante, mal équilibrée. Lorsqu'on se livrait à l'élevage extensif, les pâturages étaient pauvres. Le profit de l'élevage était peu considérable; la laine et le fumier en constituaient l'appoint essentiel.

IV. — Le XIX^e siècle voit les conditions économi-

ques et agronomiques du département se modifier profondément (dépeçoration, communications, engrais, prairies artificielles); dès lors, le mouton devient avant tout un producteur de viande. A l'avenir, on abandonnera de plus en plus l'élevage extensif, devant les résultats séduisants du système intensif.

V. — La race de Quint est très bien adaptée au pays. C'est une erreur que de vouloir la croiser avec le Southdown, ou le mouton de la Charmoise; car la fécondité diminue vite. D'ailleurs, les résultats obtenus dans les deux bergeries d'élite de la Drôme, en s'attachant seulement à une sélection rigoureuse, et à une alimentation appropriée, nous montrent bien que cette race locale a devant elle un bel avenir.

Vu : Le Directeur
de l'Ecole Vétérinaire de Lyon
par intérim,
D^r BALL

Vu : Le Doyen,
JEAN LÉPINE.

Le Professeur
de l'Ecole Vétérinaire,
D^r DOUVILLE.

Le Président de la Thèse,
D^r PATEL.

Vu et permis d'imprimer :
Lyon, le 7 Novembre 1929.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université.
J. GHEUSI.

Bibliographie

- FAUCHER. — Le pays de Quint.
— Les régions agricoles du département de la Drôme.
— Chronique de géographie drômoise.
- PH. ARBOS. — La vie pastorale dans les alpes françaises.
- CONTE. — Transhumance dans le Sud-Est de la France.
Revue de Médecine vétérinaire et de Zootechnie,
Lyon 1927.
- DESMOULIN. — L'agriculture du département de la Drôme.
— Considérations générales sur la race ovine locale.
- DIFFLOTH. — Le mouton.
- DUMONT. — Rapport au sujet du concours d'élevage de la race ovine locale.
- FERAUD. — Le bélier southdown en pays de montagne.
- GENIN. — L'élevage du mouton dans la Drôme.
- GIRARD et JANIN. — *Traité du Mouton*.
- GOUIN. — La spéculation du bétail dans la Drôme.
- MAGNE. — Hygiène vétérinaire.
- ROLLAND. — Les croisements southdown.
- SANSON. — Le mouton.
-

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA POPULATION OVINE DE LA DRÔME DU XVIII^{me} SIÈCLE A NOS JOURS

<i>Chapitre Premier.</i> — Notions géographiques et climatiques sur le département.....	9
Coup d'œil général sur l'économie rurale du département au XVIII ^{me} siècle. Le mouton, son importance.....	12
<i>Chapitre II.</i> — Le cheptel ovin au XVIII ^{me} siècle, son mode d'exploitation, hygiène et élevage.....	15
<i>Chapitre III.</i> — Essais d'amélioration du troupeau ovin au XVIII ^{me} siècle.....	21
<i>Chapitre IV.</i> — La dépecoration et ses bienfaits.....	23
<i>Chapitre V.</i> — L'élevage ovin de nos jours. Tendances actuelles de l'élevage.....	25
Le mouton producteur de viande et l'élevage ovin intensif.....	26
La décadence des migrations.....	28
Débouchés commerciaux.....	32

DEUXIÈME PARTIE

LA RACE DE QUINT

<i>Chapitre VI.</i> — Origine et aire géographique.....	37
Conformation générale.....	38
Rendement économique (toison, aptitude laitière, aptitude à l'engraissement).....	39
Mode d'exploitation.....	41
Croisement et sélection.....	42
Les bergeries d'élite de la Drôme.....	44
CONCLUSIONS.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51